

Est-ce que je dois fournir un certificat médical ???

Je suis adulte ou j'aurai 18 ans au cours de la saison 2022-2023

Je suis mineur

J'étais adhérent l'an dernier, et j'avais fourni un certificat médical il y a 3 ans ou moins

Je n'étais pas adhérent l'an dernier, ou j'avais fourni un certificat médical il y a plus de 3 ans

Je remplis le questionnaire santé pour les mineurs (annexe II-23 de l'arrêté du 7 mai 2021).

Je peux répondre par la négative à toutes les questions du cerfa

Je ne peux pas répondre par la négative à toutes les questions du cerfa

Je ne peux pas répondre par la négative à toutes les questions : je vais voir mon médecin

Je peux répondre par la négative à tous les questions du questionnaire jeune

Je signe l'attestation ci dessous pour les adultes et je la remets avec mon adhésion.

Je fournis un certificat médical récent

Je signe l'attestation ci dessous pour les mineurs et je la remets avec mon adhésion.

Attention, si je souhaite faire de l'alpinisme il faut un certificat médical tous les ans.

Attestation pour les adultes

Je soussigné(e), (NOM / Prénom) _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du licencié

Attestation pour les mineurs :

Je soussigné(e), (NOM / Prénom)

_____ en ma qualité de représentant légal de (NOM/Prénom)

_____ atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé jeune selon l'annexe II-23 de l'arrêté du 7 mai 2021 et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :